

Horizons 2020

L'élaboration d'un nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) représente toujours pour une équipe municipale un enjeu majeur, en ce qu'il prépare les changements du paysage communal pour de nombreuses années. Durant de longs mois elle mobilise les élus et les agents, qui soumettent leurs propositions d'aménagement du territoire au préfet, donc à l'État, qui les accepte ou les refuse, en tout ou partie. Ce processus appelle des allers et retours entre les services de la préfecture et de la mairie, chacun présentant ses arguments. Les citoyens savent que la révision du PLU donne parfois matière à contestation...et à déception, lorsque des propriétaires se voient refuser le changement de destination qu'ils espéraient. Le dialogue purge le plus souvent les amertumes, lorsqu'il démontre que les choix se sont faits en considération de l'intérêt général et dans le respect de contraintes administratives de plus en plus fortes, telle la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui signifie qu'à l'horizon de 2050 plus aucun sol ne soit imperméabilisé.

S'agissant du nouveau PLU, dans sa dernière tribune, l'opposition accuse la majorité d'avoir favorisé un élu en demandant le changement de destination d'un bâtiment.

Cette accusation est fautive et infondée.

Le bâtiment appartient à un membre de la famille de l'élu, pas à l'élu.

L'élu n'utilise pas ce bâtiment.

Le bâtiment, après avoir eu un usage agricole, est vacant depuis vingt ans.

Or l'une des préoccupations des représentants de nombreuses communes de France est de créer des logements.

C'est le cas de Saint-Symphorien-d'Ozon.

Aurions-nous pris cette décision quel qu'ait été le propriétaire du bâtiment ? La réponse est oui, car l'intérêt général commandait de saisir cette occasion.

La minorité a vu là une opportunité de s'indigner à peu de frais et avec une inquiétante légèreté, en confondant « être concerné » et « être impliqué ». C'est parce qu'il est concerné que l'élu s'est retiré du vote.

À l'heure où le Sénat a voté à l'unanimité la loi de soutien aux élus victimes d'agressions, ce type de propos est grave, en ce qu'il contribue à ouvrir la porte à la violence.

C'est pourquoi nous invitons l'opposition à s'interroger sur les potentielles conséquences des mots qu'elle emploie, et à retrouver la modération qui convient au débat républicain.

Au terme de cette tribune nous vous invitons à découvrir dans ce numéro les actions et services sociaux déployés pour la jeunesse et les personnes vulnérables.

Passez de magnifiques fêtes de fin d'année.

Ozon l'Avenir

À l'approche du débat d'orientation budgétaire qui aura lieu début 2023, les élus d'Ozon l'Avenir souhaitent faire un premier bilan de l'action municipale depuis 2014, dans le but de pouvoir réorienter sa politique en termes de services publics et d'équilibre financier.

Tout d'abord concernant les ressources humaines, la commune a perdu plusieurs postes : un responsable du RAM, un policier municipal, un responsable de la piscine, un poste à temps plein à l'état civil et un autre à l'urbanisme, deux professeurs pour nos écoles primaires (professeur de musique, professeurs de sport), et nous sommes passés d'un poste d'ATSEM par classe à des postes d'ATSEM partagés entre plusieurs classes sur les deux écoles. La masse salariale de la commune n'a cependant pas baissé.

Concernant les infrastructures publiques, nous avons également perdu le relais d'assistantes maternelles (RAM), la piscine municipale ainsi que la halle associative qui était installée place Flachat.

La dette de la commune a parallèlement été multipliée par 16 entre 2014 et 2021. Les dépenses, elles, ont augmenté de 30 euros par habitant depuis 2014.

Quant aux prestations communales, les tarifs de la cantine, des activités culturelles et de loisirs ont augmenté jusqu'à 15%. Quant à l'augmentation du tarif de la piscine, la question ne s'est bien entendu pas posée...

Le seul nouveau service public, le centre patrimonial La Villa Louvier, a été ouvert en 2021. Son bilan, après un an de fonctionnement, est très mitigé puisque le centre n'a accueilli que 302 visiteurs sur 12 mois dont 50 visiteurs pendant la journée du patrimoine et 84 visiteurs dans le cadre de visite de groupes. Cela revient à moins de 3 visiteurs par jour depuis un an, quasiment autant que de personnels municipaux dédiés au fonctionnement du site.

Il est grand temps que nous puissions agir collectivement pour rectifier cette situation dans les années à venir. Nous appelons de nos vœux la majorité à œuvrer avec nous pour une démocratie locale renouvelée.

La fin de l'année arrivant, les élus d'Ozon l'Avenir vous souhaitent de belles fêtes avec vos familles et vos amis.